

Financièrement, 2009 est un grand cru pour l'entreprise. Une année record !

M. JP Garnier l'a clairement expliqué aux partenaires sociaux le jour de la réunion paritaire du mois d'octobre.

L'endettement a baissé d'un tiers, la marge opérationnelle dépassera les 100 millions d'euros.

*Malgré ces très bons chiffres, la Direction RH continue d'orienter sa communication sur le pessimisme et «les temps difficiles». **SOYONS REALISTES !***

Nous demandons le fruit de nos efforts pour ces négociations salariales !

La CGT Pierre Fabre

LES NEGOCIATIONS SALARIALES 2010

➤ Contexte :

Aujourd'hui, malgré un contexte économique mondial difficile, **l'année 2009 est une année record !**

- Chiffre d'affaire de l'entreprise en hausse
- Marge opérationnelle **historique** dépassant les 100 millions €
- Endettement en baisse de 33%

**Les efforts de chacun ont permis ces résultats exceptionnels !
Après le partage des efforts, le partage des récompenses !**

Pour récompenser les salariés, l'entreprise **doit** accorder des augmentations de salaire en rapport avec ces résultats, **sans différences entre les catégories professionnelles.**

➤ Analyse des retours du questionnaire de la CGT sur les négociations salariales :

Nous vous remercions pour vos retours chaque année plus nombreux.

Il ressort, très majoritairement :

- Une demande d'augmentation générale **identique** pour les différentes catégories professionnelles.
- Une demande de transfert de l'enveloppe des augmentations individuelles (prime au mérite) sur celle des augmentations générales : sa distribution vous semble injuste et opaque.
- Une demande de prolongement de la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans.
- **A 79 %, vous n'êtes pas satisfaits** des augmentations générales de l'année dernière.
- En moyenne, vous demandez **65 euros d'augmentation générale.**

➤ Nos propositions

Pour être au plus près de vos attentes, nous demandons :

- **65 euros** d'augmentation générale **pour TOUS !**
- Ancienneté : à l'exemple de SANOFI, augmentation de 1 % par an jusqu'à 20 ans.

D'après nos calculs basés sur les chiffres donnés par la Direction (hors effectifs de Gien et des réseaux):

- L'estimation minimale du coût pour l'entreprise pour les augmentations salariales (générale + mérite) de l'année dernière = **4 093 867 €.**
- L'estimation du coût pour l'entreprise pour des augmentations salariales (générale) 2010 **avec notre proposition** = **3 446 040 €.**

Notre proposition à 65 € pour tous les salariés est moins coûteuse pour l'entreprise (-647 827 €).

A ce jour, la Direction n'a fait aucune proposition, bien qu'elle ait porté les négociations salariales à l'ordre du jour des deux dernières réunions paritaires.

ACCORD sur l'EMPLOI des SENIORS

Pour éviter des pénalités financières, l'entreprise devait, avant la fin de l'année, mettre en place un accord sur l'emploi des séniors.

Encore une fois, elle n'a pas profité de l'occasion qui lui était donnée pour améliorer les conditions de travail (pénibilité, travail posté, aménagement des fins de carrières, formation, transmission des savoirs...).

Nous avons amené 12 propositions d'amélioration au projet d'accord, dont une concernait les congés supplémentaires de fin de carrière des sédentaires que nous souhaitons identiques à ceux des réseaux (cf. tableau de l'accord).

	Age	NOMBRE DE JOURS DE CONGES (en jours ouvrés)						
		59	60	61	62	63	64	65
PERSONNEL SEDENTAIRE				5 j	5 j	5 j	5 j	5 j
PERSONNEL RESEAUX	Soit les congés sont pris chaque année	2 j	2 j	5 j	5 j	5 j	10 j	15 j
	Soit les congés sont pris au moment du départ en retraite			9 j	14 j	19 j	29 j	44j

Aucune de nos propositions n'ayant été retenue, cet accord n'étant en fait, qu'une synthèse de ce qui existe déjà dans la charte d'entreprise, nous ne l'avons donc pas signé !

Pour info:

Non signataires : CGT, CFDT

Signataires : FO, CFTC, CGC, UNSA

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) chez PFDC

**Après le PSE de Pierre Fabre Santé, c'est au tour de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique !
(Et après..., à qui le tour... ?)**

Dans le cadre du rééquilibrage des forces commerciales France de la branche dermo-cosmétique, 164 modifications de contrat, 48 suppressions de poste et 48 créations de poste sont envisagées.

Ce plan est présenté comme iso-poste (mathématiquement nul : autant de créations que de suppressions de poste).

Mais humainement, l'impact risque d'être sévère.

De nombreux salariés (212) peuvent subir des changements plus ou moins importants (poste de travail, déménagement, ...), ce qui risque d'engendrer des licenciements.

Le CCE et le CHSCT ont voté la nomination d'experts pour obtenir un éclairage plus précis sur l'impact de ce plan sur la vie des salariés touchés.

Nous restons vigilants sur ce sujet.



BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite : **Prendre contact** **Me syndiquer**

NOM / Prénom

SITE TEL

Contacts :

Lionel Pastre (délégué central) ou Frédéric Fabre (Secrétaire)

Mails : lionelpastre@aol.com

fredd.fabre@hotmail.fr

Ou bulletin à renvoyer en courrier postal à : Frédéric Fabre, Secrétaire Cgt Pierre Fabre
25, Avenue du four à chaux 34260 La tour sur orb